

Parcours métiers techniques

Module : La gestion des déchets (R23PL615)

Modalités pratiques :

Public : Agents de maîtrise, techniciens, encadrants, responsables, référents ou gestionnaires des services techniques

Durée : 6 demi-journées (21 h)

Lieu : Université Rennes 2 – Campus Mazier – Saint-Brieuc

Contribution : 636 € par agent

Planning prévisionnel 2022-2023

04/01 (après-midi), 11/01 (après-midi), 06/03 (journée), 08/03 (après-midi), 28/03 (après-midi) 2023.

Les modules se déroulent le matin ou l'après-midi selon les horaires suivants :

Le matin : de 9 h à 12 h 30 ♦ L'après-midi : de 13 h 30 à 17 h

Programme

Les déchets et la réglementation :

- Les déchets : définitions et chiffres, notion de salubrité publique, composition d'une poubelle, classification des déchets, notions quantitatives.
- Le contexte réglementaire européen et français pour la gestion des déchets.
- Les acteurs institutionnels et leurs interventions.

Les différents modes de gestion des déchets :

- L'approche globale de la gestion des déchets : les grands enjeux, la prévention, les actions.
- Les différents modes de collectes,
- Le centre de transfert,
- Les activités et le fonctionnement,
- L'organisation et la fréquence de collecte,
- Les filières de traitement des déchets.

Le traitement des déchets et les modes de valorisation :

- Le traitement des déchets : la réglementation par mode de traitement, l'échelle de valeur et le seuil, les sites de traitement, les différentes catégories d'installation, les usines, les activités et le fonctionnement.
- Le tri des déchets (préalable au recyclage) : le pré-tri assuré par l'habitant, le centre de tri – usine de tri.
- Les modes de valorisation : la valorisation organique (compostage), la valorisation matière ou recyclage (emballage), la valorisation énergétique (usine d'incinération).
- L'enfouissement : les déchets résiduels et les déchets ultimes.
- Les autres techniques.
- La prise en compte des risques.

La réflexion sur les coûts financiers :

- La diversité des coûts : la problématique des coûts (de collecte et de transport), l'évolution des coûts de traitement, financement du service, les dépenses et recettes.
- Les principaux modes de financement : le budget général, les taxes et redevances.

La prise en compte et l'implication des citoyens dans la gestion des déchets :

- Le technicien et les élus : le rôle des collectivités, le devoir d'information, la communication aux élus, le NIMBY.
- Les différentes composantes de la communication.
- Les moyens de communication : les supports et les différents publics.

CAS PRATIQUES